

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 4 juin 2015

Préparé par André Bilodeau, directeur

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

www.reseaudhabitationschezsoi.org

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. INTRODUCTION..... | 1 |
| 2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 3 |
| 3. MOT DU DIRECTEUR..... | 4 |
| 4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2015..... | 5 |
| 5. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i> | 22 |
| 6. STATISTIQUES DU 1 ^{ER} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015..... | 24 |
| 6.1. Portrait des demandes..... | 24 |
| 6.2. Statut des accompagnements..... | 25 |
| 6.3. Évaluation des appels reçus..... | 28 |

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de quatre ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis sept ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de quatorze ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté que l'amélioration de cette communauté, afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale ou exclue de notre société. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidées et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2014-2015.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le conseil d'administration s'est rencontré à sept reprises. En plus de l'administration et la gestion des affaires courantes, plusieurs dossiers ont nourri nos réflexions.

Encore cette année, la question du travail collectif a été au cœur des réflexions du conseil d'administration.

Nous avons particulièrement réfléchi à nos stratégies visant à améliorer le travail de partenariat avec les membres de la Table Itinérance Rive-Sud TIRS. Bien entendu, les nouvelles orientations de la SPLI ont tenu aussi une place importante dans nos rencontres.

Nous avons également eu de belles discussions concernant la campagne de mobilisation de la TROC-M et tout particulièrement les stratégies communicationnelles utilisées dans cette campagne.

Un autre dossier fort important concernait la question de la mise à jour de nos règlements généraux incluant l'importante question de la relève au C.A.

Bref, une année très enrichissante en ce qui concerne des enjeux majeurs.

J'en profite donc pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont contribué à soutenir les objectifs de notre mission. Bref, à mes collègues membres du conseil d'administration, à nos membres et surtout à l'équipe de travail.

Je tiens aussi à remercier nos bailleurs de fonds pour leur soutien financier ainsi que tous nos partenaires multisectoriels qui contribuent eux aussi à l'atteinte des objectifs reliés à notre mission.

Merci à tous,

David Blanchard
Président du Conseil d'Administration

3. MOT DU DIRECTEUR

Le big bang de la transformation sociale

Le moins qu'on puisse dire c'est que cette année notre univers communautaire vient d'assister à une véritable explosion de nos repères dans le réseau de la santé et des services sociaux. La réforme majeure vient de redécouper les territoires des CISSSM et ceux-ci n'ont rien à voir avec nos territoires naturels et reliés à nos missions. C'est un chambardement dont on a de la difficulté à mesurer l'impact jusqu'à maintenant. Ce qui est sur c'est que nous assisterons encore une fois à la valse des chaises pendant un long moment. Bref, beaucoup de nouvelles personnes dans des fonctions différentes. En un mot, des liens à recréer à plusieurs reprises si on se fie à la dernière reconfiguration du réseau de la santé et des services sociaux. Il est donc facile de prévoir que les préoccupations des organismes communautaires et surtout des personnes les fréquentant se retrouveront encore une fois bien en bas de la liste des priorités à gérer pour faire fonctionner ces mégas CISSSM.

Alors que ferons-nous collectivement? Partirons-nous en guerre contre cette réforme imposée? Tomberons-nous dans l'instinct de survie pour préserver nos missions et nos acquis? Bref, allons-nous lutter ou prendre le temps de réfléchir? Trop souvent, nous sommes collectivement très rapidement en réaction et en confrontation avec ce qui nous est imposé sans pour autant prendre le temps de bien saisir la source du problème. On attaque les symptômes sociaux sans en identifier les causes. Malheureusement, le problème de fond demeure. Je vous souhaite donc que collectivement cette nouvelle transformation sociale soit pour nous une occasion de réflexion profonde sur nos stratégies collectives visant à créer une société plus juste qui prend bien soin de tous. Nous avons à mon humble avis une très sérieuse remise en question de nos façons de faire parce qu'actuellement, la transformation sociale ne vient pas de nous et n'a pas la couleur de nos rêves d'une société juste et équitable. Bref, réfléchissons, réajustons, agissons, prenons nos responsabilités comme mouvement communautaire et surtout, continuons de rêver et planifier un monde meilleur. Voilà mon souhait en cette période de bilan.

André Bilodeau
Directeur

N.B. Ce mot du directeur n'engage que lui-même et tout ce qu'il a dit pourra être retenu pour ou contre lui.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2015

Notre travail avec la collectivité et notre implication dans des lieux de concertation

Notre travail en concertation est une valeur que nous portons depuis le tout début de notre existence. Nous postulons que pour aider les personnes que nous accompagnons à s'intégrer et à bien vivre dans une communauté, nous devons nous-mêmes être un organisme bien réseauté avec cette communauté de façon à participer à sa transformation positive, et par le fait même, offrir aux personnes accompagnées un réseau solide de soutien diversifié et accueillant.

Nous sommes donc très impliqués sur les tables de concertation autant en santé mentale, en logement, en itinérance que dans d'autres lieux multisectoriels.

Notre organisme, représenté soit par la direction, nos intervenantes ou les membres de notre conseil d'administration, a participé à plus de 95 rencontres pertinentes à notre mission, et ce, pour un total de plus ou moins 373 heures de présence. C'est ce qu'on appelle un réel travail de collaboration avec nos partenaires dans le but d'améliorer la situation des personnes pour qui nous travaillons.

Qu'en est-il de l'impact de nos participations?

Ce travail avec les partenaires multisectoriels a plusieurs facettes et impacts. Disons tout d'abord qu'il demeure fondamental de continuer de collaborer pour faire avancer différents dossiers ayant des impacts pour les personnes que nous accompagnons. Pensons à la question du développement du logement social qui est au cœur de notre participation à la Coalition des organismes de l'agglomération pour le droit au logement. Il faut aussi mentionner que cette année le travail collectif en itinérance a bien progressé, et ce, dans un climat qui prend du mieux et est en constante progression.

On peut affirmer que cette année on sent un climat de solidarisation des acteurs communautaires à plusieurs niveaux. Est-ce le contexte externe social qui nous incite collectivement à serrer les coudes ou bien est-ce le fait que nous évoluons collectivement? Peu importe, le travail se fait et mieux on travaille ensemble, mieux les personnes dans le besoin recevront du soutien à la hauteur de leur situation, parfois très complexe.

Voici donc l'énumération de nos lieux d'implication regroupés par secteur :

LE LOGEMENT :

- Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement
- Comité insalubrité morbide « Diogène »
- Le comité de mise en place de mesure de soutien et d'hébergement d'urgence de l'agglomération de Longueuil
- Les assemblées du FRAPRU (Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain)

L'ITINÉRANCE :

- Comité concertation – partenariat multisectoriel de la CELCI
- Comité pour établir des mécanismes de collaboration centrés sur les besoins de la personne de la CELCI
- Rencontre d'Interaction pour les intervenantes
- RSIQ (Réseau Solidarité Itinérance du Québec)
- TIRS (Table Itinérance de la Rive-Sud)

LA SANTÉ MENTALE :

- Projet clinique CSSS Pierre-Boucher
- RRASMQ (Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec)
- Table des intervenants en santé mentale de 16-24 ans
- Table santé mentale des CSSS Pierre-Boucher et Champlain – Charles-Lemoyne

LE MULTISECTORIEL :

- Comité enjeux de la CDC Longueuil
- Corporation de Développement Communautaire de Longueuil (CDC Longueuil)
- Corporation de Développement Communautaire de Marguerite-D'Youville (CDC Marguerite-D'Youville)
- Regroupement anti-pauvreté de Saint-Hubert
- Table intersectorielle jeunesse des Seigneuries
- Table de sécurité alimentaire du Vieux-Longueuil
- Table des organismes communautaires de Boucherville
- TROC-M (Table Régionale des Organismes Communautaires de la Montérégie)

La lutte contre l'itinérance

Projet SPLI et projet « Liaison, Info-Ressources »

Encore cette année, notre organisme a investi beaucoup d'énergie pour lutter contre ce fléau qu'est l'itinérance. Avant d'aller plus loin, répondons à la question : **De quoi parle-t-on?**

* Tiré de « Pour une politique en itinérance »

Un processus, pas un profil

Au cours des dernières décennies, plusieurs définitions ont été proposées par différents comités et organisations. Chacune d'entre elles a sa pertinence et met en lumière un ou des aspects particuliers, notamment des contextes régionaux. Nous avons choisi de ne pas proposer une nouvelle définition qui se voudrait « universelle », mais plutôt de faire ressortir les caractéristiques communes de l'itinérance au Québec tout en signalant l'existence de nuances régionales ainsi que les différences qu'il peut y avoir entre les situations d'itinérance vécues selon le genre ou l'âge, ou d'autres dimensions.

Parmi les caractéristiques communes à ces définitions ressortent l'exclusion, l'instabilité et le cumul de problèmes. La réalité de l'itinérance relève d'un processus d'exclusion et de marginalisation. Le terme « itinérance » recouvre une réalité complexe, résultant d'un ensemble de problématiques (notamment celle de l'absence de logement), et devant se résoudre par une combinaison de solutions.

L'itinérance ne saurait constituer un profil attaché à une catégorie ou à un groupe d'individus qui seraient davantage « prédisposés » à se retrouver itinérants : l'itinérance ne doit pas être traitée comme une maladie (au sens épidémiologique). L'itinérance n'est pas non plus une identité et il est déplorable que des personnes restent stigmatisées comme itinérantes alors même qu'elles ont quitté cette condition de vie.

Trois types d'itinérance

L'itinérance caractérise une condition de vie plus ou moins temporaire. On distingue généralement trois types, selon la durée et la fréquence des périodes d'itinérance : situationnelle ou transitoire, épisodique ou cyclique, et chronique. On constate malheureusement dans la plupart des milieux que l'itinérance chronique est plus répandue qu'auparavant et que les périodes d'itinérance se prolongent.

Un phénomène à l'ampleur dramatique

Une réalité complexe

Si l'itinérance est plus ou moins répandue selon les régions, ses visages sont partout les mêmes au Québec. L'itinérance ne se réduit plus à l'image du clochard alcoolique. Maintenant, se retrouvent à la rue des personnes issues des communautés culturelles, incluant des personnes sans statut et des autochtones, population émergente dans les grands centres urbains du Québec. Pour certains, la rue est l'aboutissement d'une longue série de difficultés, alors que pour d'autres, l'arrivée dans la rue est soudaine : perte d'emploi, rupture, problème de santé, faillite.

Si l'itinérance masculine reste majoritaire, les femmes sont de plus en plus nombreuses à vivre l'expérience de la rue, même si l'itinérance des femmes est un phénomène moins visible. La plupart des femmes se retrouvent à la rue suite à un abandon ou à une rupture ou pour fuir une situation violente qui les met dans une précarité extrême au plan tant financier que social. Beaucoup d'entre elles ont des parcours liés à l'errance, sans nécessairement être à la rue, et changent fréquemment de lieu de vie. Celles qui sont avec leur(s) enfant(s) sont particulièrement vulnérables.

L'itinérance se vit à tous les âges

Le spectre d'âge s'élargit aussi : les jeunes sont de plus en plus jeunes et les personnes âgées sont aussi plus nombreuses à vivre un passage dans la rue. Alors que l'itinérance auparavant était le lot de personnes seules, on voit maintenant des couples et de plus en plus de familles (monoparentales ou biparentales) à la rue ou en situation de grande précarité.

Les ressources se retrouvent alors confrontées à une toute nouvelle demande de services. Si l'image du jeune punk avec son squeegee fait maintenant partie du paysage dans les grandes villes québécoises, le portrait des jeunes de la rue est beaucoup plus diversifié, de même que leur parcours : fugueur des centres jeunesse (auxquels s'ajoutent de plus en plus de fugueurs non déclarés), jeune venu de région pour travailler en ville, prostitué, jeune parti passer une fin de semaine loin de chez lui ou qui a été mis à la porte de chez ses parents, utilisateur de drogues, jeune s'insurgeant contre la société, l'autorité, etc. De la même façon, l'itinérance des personnes âgées a aussi plusieurs facettes : elles font face à des problèmes de santé physique plus importants et de perte d'autonomie en plus de problèmes de consommation, d'isolement et de désorganisation courants chez les personnes itinérantes.

Diverses problématiques

Outre les problèmes liés au logement, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, les personnes en situation d'itinérance connaissent diverses problématiques de santé ou de santé mentale. Plusieurs vivent avec des maladies infectieuses comme l'hépatite ou le VIH/sida. Beaucoup connaissent la dépression ou des troubles de santé mentale (schizophrénie, troubles de la personnalité, troubles affectifs, etc.). Un grand nombre sont consommateurs d'alcool, de psychotropes (drogues injectables ou non), de médicaments (prescrits ou non) ou sont des joueurs compulsifs.

Des dénominateurs communs

Au-delà des différences d'âge et de genre et des parcours individuels, l'itinérance a plusieurs dénominateurs communs.

Vivre l'itinérance, c'est ne pas avoir de lieu à soi où dormir : nombreux sont ceux qui couchent dans un refuge ou une maison d'hébergement, et il est difficile de savoir combien sont ceux qui le font dans la rue, dans un parc, dans un édifice abandonné, dans une maison de chambres, sur le sofa de quelqu'un, sur une chaise aux urgences, dans une voiture...

Vivre l'itinérance, c'est vivre sans un sou en poche dans une société où tout s'achète. La pauvreté économique est le lot de toutes les personnes itinérantes. Elles doivent compter sur les ressources communautaires d'aide et elles doivent développer des stratégies de survie telles que la quête, le squeegee ou le travail du sexe, qui est de plus en plus répandu.

Vivre l'itinérance, c'est être seul et en détresse : les intervenantEs font le constat que la détresse psychologique est répandue chez les personnes en situation d'itinérance et que plus cette détresse est grande, plus les problématiques s'aggravent, que ce soit la consommation d'alcool ou de drogue, le jeu compulsif, le recours à la violence ou encore les troubles de santé mentale.

Vivre l'itinérance, c'est faire face quotidiennement aux préjugés et à la judiciarisation institutionnalisée. Les personnes en situation d'itinérance sont des citoyenNEs à part entière qui ne se voient pourtant accorder ni droits, ni poids politique. Elles sont de plus en plus judiciarisées : elles subissent répression et discrimination parce qu'elles sont plus visibles dans l'espace public, reçoivent des contraventions et finissent par être incarcérées.

Elles ne sont pas considérées au même titre que les autres citoyens et sont souvent victimes du syndrome du « pas dans ma cour ». Les ressources qui leur viennent en aide sont aussi touchées par le même syndrome : plusieurs ont vu leur implantation bloquée par des citoyens ou des pouvoirs publics récalcitrants.

Vivre l'itinérance, c'est faire face à tous ces problèmes en même temps. La complexité des situations est un enjeu majeur... La pauvreté économique, l'absence de toit, la santé, la consommation, la vie sociale et communautaire forment un tout sur lequel il faut intervenir. Surtout, c'est lorsque l'accompagnement et le support tardent à venir que les situations s'aggravent au point que les personnes se retrouvent tellement désaffiliées et désorganisées que leur situation devient très lourde à renverser.

L'itinérance, des enjeux pour la collectivité

L'itinérance concerne de plus en plus de personnes parce que **le filet social se détend et le contexte sociopolitique crée de l'exclusion et de la pauvreté**. L'itinérance est un phénomène social causé avant tout par un ensemble de facteurs structurels auxquels il faut s'attaquer pour le prévenir et le réduire.

Parmi les **facteurs structurels**, on retrouve la pauvreté, le chômage, les mutations de la famille et de l'économie et les migrations vers les centres urbains. Le marché de l'emploi est de plus en plus un facteur d'exclusion à cause de la précarisation et des difficultés d'accès. La pénurie de logements abordables a un impact majeur et direct sur l'augmentation de l'itinérance. De plus, différentes réformes ont conduit à un désengagement de l'État : dans le domaine de la santé et de services sociaux, dans le soutien au revenu (aide sociale, assurance emploi), le logement social (arrêt des investissements fédéraux), etc. Enfin, parmi les facteurs structurels, soulignons des dimensions socioculturelles telles que la stigmatisation des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou de toxicomanie ainsi que de celles ayant un passé institutionnel.

Les personnes assistées sociales de même que les jeunes font aussi face à une discrimination croissante, notamment dans l'accès au logement. La faiblesse des grandes valeurs collectives de solidarité et de justice sociale soutenant un projet de société peut aussi être considérée comme un facteur d'exclusion ayant pour conséquence la montée de l'intolérance. À ces facteurs structurels se combinent des facteurs individuels : des histoires de vie marquées par des échecs, des situations de crise, de difficultés profondes, de ruptures, des problèmes de santé mentale, de dépendances (toxicomanie, jeu compulsif, alcoolisme, etc.), de violence familiale. Le faible niveau de scolarisation, l'isolement social, l'âge, la faible estime de soi ou des problèmes de santé physique peuvent également accentuer la vulnérabilité des personnes.

Il y a de plus en plus d'itinérance chronique parce que **les situations des personnes sont de plus en plus complexes** et que les portes de sortie sont alors de plus en plus difficiles à franchir. Certes, l'itinérance se vit de plusieurs façons, mais la réponse de la collectivité au phénomène influence la durée des périodes d'itinérance et les impacts sur les individus à long terme, notamment en matière de possibilités d'insertion / réinsertion sociale.

Certains se retrouvent dans un cul-de-sac parce qu'**il n'existe pas assez de ressources en mesure de les accompagner** dans toutes les dimensions de leur parcours, parce qu'il faudrait **des interventions toujours plus pointues, à long terme, qui placent la personne au centre de sa démarche**.

Par ailleurs, les groupes communautaires sont souvent astreints à des obligations de résultats qui se conjuguent mal avec l'**approche qualitative, globale et à long terme** qu'exige l'intervention en itinérance.

Les groupes communautaires connaissent souvent une situation de sous-financement, ce qui contribue au **débordement des ressources**. Beaucoup de groupes déplorent aussi un manque de moyens qui les empêche d'assurer un **accompagnement ou un suivi après la sortie de la rue** auprès des personnes avec lesquelles ils ont créé des liens significatifs.

C'est ainsi que des personnes trouvent des portes fermées. Elles passent alors d'une ressource à l'autre, d'une région à une autre, dans l'espoir d'y trouver l'accompagnement adéquat. La mobilité des personnes est grande et constitue un défi pour la continuité de l'intervention.

Finalement, beaucoup retournent à la rue faute d'alternative.

Commençons dans un premier temps en regardant quelques chiffres concernant notre travail d'accompagnement.

Statistiques projet SPLI

Cette année, c'est **244 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **152 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **439 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **175 personnes seules, 43 familles monoparentales, 9 familles biparentales** et également **17 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **5289 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

Un autre point très important que nous découvrons à la lecture de nos statistiques c'est que les personnes sans domicile fixe nous sont référées par 43 partenaires différents.

Elles nous arrivent de tous bords tous côtés et pour la majorité référées par des organismes n'étant pas identifiés comme des organismes itinérance. Ce point démontre qu'il est fondamental de développer une réelle communauté multisectorielle engagée, informée et efficace dans la lutte contre l'itinérance, ce à quoi notre projet « Liaison, Info-Ressources » s'attaque. Mais avant voici le tableau de ces référents.

PERSONNES SANS DOMICILE FIXE AYANT FAIT UNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE

183 personnes référées par 43 organismes et institutions

| | | | |
|---------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| Abri de la Rive-Sud | 19 | Entraide Chez Nous | 1 |
| Accès | 5 | Entraide pour Hommes | 1 |
| Alternative-Centregens | 1 | Entre-Deux | 2 |
| Ancien dossier | 18 | Hôpital Charles-Lemoyne | 26 |
| Bureau de Consultation Jeunesse | 1 | Hôpital Douglas | 1 |
| Centre d'action bénévole de St-Hubert | 1 | Hôpital Pierre-Boucher | 6 |
| Carrefour Jeunesse Emploi Longueuil | 1 | Internet | 1 |
| Carrefour Mousseau | 1 | La Chaumière | 1 |
| Carrefour pour elle | 9 | La Croisée de Longueuil | 2 |
| Centre des femmes de Longueuil | 1 | Macadam Sud | 5 |
| Citoyen | 15 | Maison d'Intervention Vivre | 1 |
| CLSC des Faubourgs | 2 | Maison du Goéland | 1 |
| CLSC des Seigneuries | 1 | Maison Élisabeth Bergeron | 7 |
| CLSC Kateri | 1 | Maison Jacques-Ferron | 1 |
| CLSC Longueuil Ouest | 3 | Maison la Virevolte | 1 |
| CLSC Samuel-de-Champlain | 12 | Maison Williams | 2 |
| CLSC Simonne-Monet-Chartrand | 6 | OMH Longueuil | 6 |
| CLSC St-Hubert | 2 | Pavillon Marguerite de Champlain | 9 |
| Croix-Rouge | 3 | Sicom | 1 |
| Député | 1 | Ville de Brossard | 1 |
| DPJ | 1 | Virage | 2 |
| École Lemoyne d'Iberville | 1 | | |

Projet « Liaison, Info-Ressources »

Un travail colossal de fonds pour établir une solide fondation de la nouvelle maison de la culture de la communauté engagée, informée et efficace dans la lutte contre l'itinérance.

Cette année nous avons continué le travail de fond visant à encourager le changement de culture auprès des différents partenaires multisectoriels. Rappelons que ce qu'on cherche à développer c'est un réflexe collectif visant à ce que tous les partenaires fassent les efforts nécessaires pour bien connaître les différentes offres de service et de soutien potentiel offert par les autres acteurs luttant contre l'itinérance de façon à mieux répondre aux besoins des personnes touchées par cette problématique. On peut dire que la réponse à cette invitation à mieux travailler ensemble est très positive. Bien entendu, nous ne sommes pas le seul acteur responsable de ce vent de changement, mais on peut affirmer que nous assumons quand même un bon leadership dans ce dossier.

D'un point de vue plus technique, nous avons cette année poursuivi le travail amorcé l'an passé en mettant constamment à jour nos différents outils tel que notre espace web, notre bottin de ressources et la cartographie des différents porteurs de dossier. Évidemment, la réforme du réseau de la santé actuel nous annonce déjà qu'il y aura encore beaucoup de mouvement au niveau des acteurs dans ce dossier.

Au moment actuel, c'est plus de 1000 personnes provenant autant du communautaire, de l'institutionnel que de la rue qui ont en main notre bottin et par le fait même une meilleure connaissance des différentes possibilités d'aide et de soutien direct aux personnes sans domicile fixe. Voilà, toute une communauté engagée et informée.

L'agente de liaison a aussi visité 14 nouveaux organismes multisectoriels de façon à mieux saisir les acteurs oeuvrant dans la lutte contre l'itinérance de façon directe ou indirecte, répondant ainsi à l'objectif : « Mieux connaître pour mieux aider ».

L'agente a aussi accompagné plus de 38 personnes vers différents lieux d'aide et de soutien pour faciliter l'accès à des services.

Un autre point majeur dans ce projet cette année a été la réalisation de 12 entrevues audio et vidéo avec des personnes en situation d'itinérance de façon à rendre accessible à tous leur vision de la problématique et surtout leur vision de solutions à mettre en place pour mieux lutter collectivement. On retrouve d'ailleurs sur notre site internet quatre de ces entrevues fort intéressantes. On y retrouve aussi une première entrevue d'organisme visant le même objectif.

L'agente de liaison a aussi participé et présenté le projet à plus de 40 occasions dans différents événements ou lieux de concertation de façon à faire circuler l'information et surtout, susciter l'engagement des différents acteurs pour la réalisation des objectifs du projet.

Voici donc la liste de ces lieux de concertation, rencontres et événements en lien avec le projet.

Statistiques projet « Liaison, Info-Ressources »

| <u>Concertations</u> | Nbre de participants | Nbre de participations |
|--|----------------------|------------------------|
| Comité CELCI 1 | 12 | 1 |
| Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement | 35 | 2 |
| Comité Enjeux CDC | 10 | 4 |
| Comité « Impact collectif » | 5 | 4 |
| Comité insalubrité morbide « Diogène » | 10 | 1 |
| Comité Logement Rive-Sud | 15 | 2 |
| Comité « Mise en place de mesure de soutien et d'hébergement d'urgence pour les personnes sinistrées ou évacuées » | 15 | 1 |
| Regroupement anti-pauvreté St-Hubert | 20 | 4 |
| Table des organismes communautaires de Boucherville | 25 | 1 |
| Table des participants et des membres de Longueuil | 20 | 2 |
| Table santé mentale des CSSS Pierre-Boucher et Champlain / Charles-Lemoyne | 26 | 6 |
| Table sécurité alimentaire du Vieux-Longueuil | 25 | 2 |
| TIRS | 30 | 5 |

| <u>Événements et activités diverses</u> | Nbre de participations |
|--|-------------------------------|
| AGA – CDC | 1 |
| AGA – Comité Logement Rive-Sud | 1 |
| AGA – RISQ | 2 |
| AGA – TIRS | 1 |
| AGA – TROC-M | 1 |
| AG – Comité Logement Rive-Sud | 1 |
| Conférence de presse – Macadam Sud | 1 |
| Conférence de presse – TIRS | 1 |
| Consultation DCL – « Mon parcours » | 1 |
| Déjeuner-Causerie – CDC | 1 |
| Entrevues pour projet « Liaison, Info-Ressources » | 12 |
| Événements CDC – Représentation LIR | 2 |
| « Fête de la rentrée » – CDC | 1 |
| Inauguration du Comptoir Postal à l'Abri de la Rive-Sud | 1 |
| Journée de réflexion du RPUSMM | 2 |
| « Journée du refus de la Misère » – RAPSH | 1 |
| « Journée Enjeux 101 » Réflexion du milieu communautaire | 1 |
| Lancement de la « Nuit des sans-abris 2014 » | 1 |
| Lancement de la revue « Au-delà de la rue » | 1 |
| Manifestation Comité Logement Rive-Sud | 1 |
| Marche de la « Nuit des sans-abris 2014 » | 1 |
| Participation à la mobilisation « La petite séduction » | 1 |

| | |
|--|---|
| Participation à un atelier « Participation citoyenne des femmes » | 1 |
| Portes ouvertes – Centregens | 2 |
| Présentation du « Projet LIR » - Organismes communautaires Lemoyne-Champlain | 1 |
| Réflexion du milieu communautaire / CDC Longueuil | 3 |
| Rencontre à l'Agence Montérégie « SPLI » | 1 |
| Rencontre avec organisateur communautaire Lemoyne-Champlain | 1 |
| Rencontre – InterAction | 2 |
| Rencontre – Intervenants en santé mentale des 16-24 ans | 1 |
| Soirée « Tapis Rouge » Service d'Intervention En Santé Mentale Espoir | 1 |
| TIRS – Projets d'initiatives 2014-2015 | 1 |
| Tournée de consultation publique SPAL | 2 |
| 5 à 7 – Politique nationale de lutte à l'itinérance | 1 |
| « 5 à 7 – Lancement de mon Parcours, mon Rétablissement » | 1 |

BOTTIN DISTRIBUÉS : 500

PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ACCOMPAGNÉES : 38

ORGANISMES VISITÉS : 14

ENTREVUES – PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE : 12

FORMATIONS :

- Colloque l'AQRP – Travailler en partenariat
- RRASMQ – Travailler ensemble

Projet « Mise en place de mesure de soutien et d'hébergement pour les personnes sinistrées ou évacuées de l'agglomération de Longueuil »

Rappelons tout d'abord les objectifs de ce projet. Le projet vise à mettre en place un service d'accompagnement et d'hébergement pour les personnes sinistrées suite à un incendie, dégât d'eau ou évacuées suite à une problématique de sécurité dans leur logement et hors de leur contrôle. Donnons comme exemple les problèmes d'insalubrité à cause de moisissure, champignon ou vermine ou encore à cause de problème de structure de l'immeuble mettant en danger les occupants. Le projet vise aussi à concerter et mieux organiser les interventions collectives dans ces dossiers.

Disons dès le départ que le projet va bon train et continue de démontrer l'importance de ce type de service dans l'agglomération de Longueuil. Rappelons que la communauté le réclamait depuis plus de 12 ans.

Le service de soutien et d'accompagnement s'est mis rapidement en action dès le premier jour du projet, car nous avons engagé de façon stratégique une de nos intervenantes d'expérience dans l'accompagnement des personnes vivant des situations très complexes. Ce qui a assuré un service de soutien fonctionnel et efficace dès le début.

Rapidement, nous avons aussi établi le lieu d'hébergement dans un endroit stratégique plus ou moins au centre de l'agglomération de Longueuil. Il s'agit d'un logement 4½ situé dans un complexe communautaire développé par Habitations Communautaires Longueuil ce qui nous permet de belles collaborations avec eux, voir même la possibilité de relocalisation à même ce complexe d'habitation.

Du point de vue plus organisationnel, les rencontres du comité en lien avec le projet ont permis de mieux saisir les points d'amélioration à apporter dans la réponse collective dans ce dossier. Nous avons aussi rejoint de nouveaux acteurs dans les arrondissements qui n'étaient pas déjà sur le comité assurant ainsi une réponse plus adéquate sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil. Bien évidemment, les réalités ne sont pas les mêmes partout demandant ainsi certains petits ajustements par secteur, mais de façon générale, l'impact positif se fait sentir partout. Évidemment, les cas par cas nous invitent à être dans une optique d'amélioration continue et nous sentons que tous les acteurs adhèrent à ce principe. Bref, ça va bien dans ce dossier.

Par ailleurs, l'annonce de la disparition des CRE qui administraient le FQIS à l'origine du financement dédié au projet nous amène un nouveau défi pour la pérennisation de cette mise en place de mesure de soutien et d'hébergement pour les personnes sinistrées ou évacuées.

L'objectif premier demeurant une mise en place permanente dans l'agglomération de Longueuil. Un beau défi.

Le projet a fait la démonstration de sa pertinence autant économique que sociale reste à convaincre les élus que continuer d'investir pour le mieux-être des citoyens de l'agglomération de Longueuil.

Voici donc quelques statistiques et données du projet.

Statistiques projet « Mesure d'urgence »

| | | | |
|----------------------------------|-----|---------------------------------|----|
| Nombre de demande : 23 | | | |
| Intervention Téléphonique | 512 | Intervention en personne | 51 |

| TYPE DE SINISTRE | | SECTEUR | |
|----------------------------------|---|---------------|----|
| Bâtiment non-conforme aux normes | 4 | Boucherville | 1 |
| Dégât d'eau | 7 | Brossard | 3 |
| Feu | 7 | Longueuil | 17 |
| Impropre à l'habitation | 4 | Saint-Hubert | 1 |
| Infestation | 1 | Saint-Lambert | 1 |

| PERSONNE AYANT FAIT LA DEMANDE | | STATUT SOCIAL | |
|--------------------------------|----|-----------------|----|
| Femme | 16 | Seul(e) | 10 |
| Homme | 7 | Monoparental(e) | 4 |
| PERSONNE ASSURÉE | | Famille | 7 |
| Oui | 6 | Couple | 2 |
| Non | 17 | | |

| PERSONNE AU TOTAL | | | | | |
|--------------------------|---|--------------------|---------------|--------------------|----|
| Adulte | | 32 | Enfant | | 23 |
| ÂGE | | | | | |
| 0 à 5 ans | 8 | 18 à 24 ans | 3 | 45 à 54 ans | 6 |
| 6 à 10 ans | 8 | 25 à 34 ans | 6 | 55 à 64 ans | 3 |
| 11 à 17 ans | 6 | 35 à 44 ans | 12 | 65 ans et + | 3 |

| RÉFÉRENCES | |
|--|---|
| Ancien dossier | 2 |
| Citoyen | 2 |
| CLSC Saint-Hubert | 1 |
| CLSC Samuel-de-Champlain | 1 |
| CLSC Simonne-Monet-Chartrand | 1 |
| Croix-Rouge Canadienne | 4 |
| Hôpital Charles-Lemoyne | 1 |
| L'Entraide Chez Nous | 1 |
| Office municipal d'habitation de Longueuil | 5 |
| Service de sécurité incendie – Division de la prévention incendie | 2 |
| Ville de Brossard | 1 |
| Ville de Longueuil | 2 |

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **511 demandes** qui après analyse ont mené à **320 nouveaux accompagnements** faits avec **308 demandeurs différents**, soit **173 femmes** et **135 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **132 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **452 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **452 accompagnements** ont mené à **199 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2014-2015. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2015, **134 dossiers** demeurent actifs.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes ayant fait une demande à notre organisme nous ont été référées par plus de **71 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Une autre donnée très préoccupante dans notre réalité organisationnelle c'est que parmi les 511 demandes d'accompagnement reçues au cours de notre année, il y avait **183 de ces demandes dont la personne était sans domicile fixe lors de cette demande**. C'est donc **36 % de notre total de demande reçue** qui sont en fait des situations d'urgence.

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **8649 interventions** cette année, soit **7810 téléphoniques** et **839 en personne**. Si on se réfère à l'an passé, nous avons effectué 8022 interventions, soit 7244 téléphoniques et 778 en personne, donc une augmentation d'environ 625 interventions de plus qui ont été faites cette année.

En conclusion de ce survol statistique et en regard de tout le travail accompli, il faut se rappeler que grâce à notre financement non récurrent SPLI qui nous permet de maintenir deux intervenantes en poste, nous avons réussi à offrir un niveau de service et de présence très adéquat dans l'agglomération de Longueuil, mais malheureusement insuffisant dans le reste de notre territoire. Bref, nous avons toujours un besoin pressant de consolidation de notre financement SOC de base. Nous ré-interpellons encore une fois l'agence et réaffirmons que tous ont le droit d'avoir accès à des logements adéquats, et qu'il est de la responsabilité du réseau de la santé d'assurer l'accès à un soutien approprié sur l'ensemble de notre territoire.

Revenons maintenant aux autres priorités de notre plan d'action 2014-2015.**❑ CONSOLIDATION DU FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE L'ORGANISME
DANS LE BUT D'ASSURER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS**

Mentionnons dès le départ que cette priorité a été soumise au contexte externe offrant très peu d'espoir cette année. Rappelons l'élection d'un nouveau gouvernement et un virage austérité menant à l'abolition des agences. Nous avons quand même fait nos représentations à l'agence lors du dépôt de notre demande PSOC en faisant valoir notre besoin de consolidation pour pouvoir offrir un soutien solide sur l'ensemble de notre vaste territoire. Nous en avons profité également lors du dépôt d'une demande ponctuelle dans l'appel d'offres pour du soutien communautaire en logement social pour réitérer nos besoins en soumettant notre argumentaire contenu dans notre demande PSOC puisque c'était plus ou moins les mêmes acteurs qui analysaient le tout.

Nous avons aussi participé aux actions collectives en appuyant la campagne de la TROC-M ainsi qu'en participant au comité visant la pérennisation des projets FQIS. Rappelons que nous sommes porteurs de deux projets FQIS.

❑ ASSURER LA POURSUITE DE LA SPLI

Cette année, nous avons continué de participer aux actions collectives du Réseau Solidarité Itinérance ainsi qu'à la Table Itinérance Rive-Sud visant le maintien d'une SPLI généraliste. Malheureusement, le gouvernement fédéral a réorienté à partir du 1^{er} août 2015 la SPLI vers l'approche de la stabilité résidentielle avec accompagnement SRA pour la période 2015-2019. Ceci étant dit, pour la période du rapport d'activité, nous avons poursuivi notre projet SPLI toute l'année avec une extension jusqu'au 30 juillet 2015. Nous avons aussi élaboré un nouveau projet en accord avec la SRA pour 2015-2019. Mentionnons que la nouvelle approche de la SRA ressemble en tous points aux objectifs de notre mission depuis 14 ans.

❑ DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE

Le développement de notre vie associative s'est poursuivi cette année en invitant nos membres à participer à différentes rencontres et activités reliées à notre mission. Par ailleurs, nous n'avons malheureusement recruté aucun nouveau membre. Ce dossier continue de nous interpeller de façon à améliorer de plus en plus notre vie associative.

- ❑ **PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE**
- **Participation aux concertations locales, régionales et nationales visant le développement de logements sociaux**
- **Représentations et collaborations avec les différentes instances concernées (O.M.H., S.H.Q., Ville, etc.)**
- **Implication et suivi des dossiers politiques concernant l'habitation principalement via le FRAPRU et le Réseau Solidarité Itinérance du Québec**

Nous traiterons ces trois moyens ensemble puisqu'ils se recoupent au niveau des actions faites.

Cette année encore c'est via notre implication à la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement que la majorité de nos efforts ont été faits. Il faut mentionner que le développement sur notre territoire est au maximum des possibilités financières des programmes de financement existant. Bref, ce dossier va très bien et de beaux projets sont en voie de réalisation favorisant par le fait même l'accès à des logements sociaux pour les personnes ayant des problématiques de santé mentale ou encore itinérante.

Encore cette année, notre implication au FRAPRU et au Réseau Solidarité Itinérance du Québec ont été les leviers sur lesquels nous avons poussé au niveau provincial et fédéral la question du logement. Rappelons que sans une volonté politique au provincial et au fédéral menant à des programmes et des budgets de développement, tous les efforts locaux ne pourraient aboutir à des projets concrets.

Par ailleurs, le nouveau budget provincial a annoncé une réduction des budgets pour la construction de logements sociaux et une réorientation vers le programme de supplément au loyer PSL, ce qui est à la fois préoccupant pour le développement de nouveaux projets, mais en même temps, cela apportera davantage de subventions au loyer dans le privé pour les personnes. Bref, à suivre.

❑ CONCLUSION

En conclusion, ce fut une année forte en émotion et chambardement collectif avec les plans d'austérité et de réingénierie du réseau de la santé et des services sociaux. Ce fut donc un grand défi pour nous de rester centrés sur l'essentiel, soit l'accompagnement des personnes qui sollicitent notre soutien et qui vivent les impacts de ces grands chambardements les laissant encore une fois en bas des priorités gouvernementales. Bref, nous avons quand même réussi à être des semeurs d'espoir pour les personnes malgré un bruit de fond collectif un peu trop sombre à notre goût.

Sur ce, merci à toute mon équipe de travail et à mon génial conseil d'administration. Merci d'être ce que vous êtes, c'est-à-dire des personnes de cœur dévouées, passionnées et vraiment branchées sur l'intérêt collectif. Merci également et tout particulièrement à nos membres et aux personnes que nous accompagnons. Merci pour votre courage, vos forces et pour l'énergie que vous nous donnez et qui nous invite à nous dépasser.

Mille mercis,

André Bilodeau
Directeur

5. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuné lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

Réseau d'Habitations Chez Soi

6. Statistiques du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

6.1 Portrait des demandes

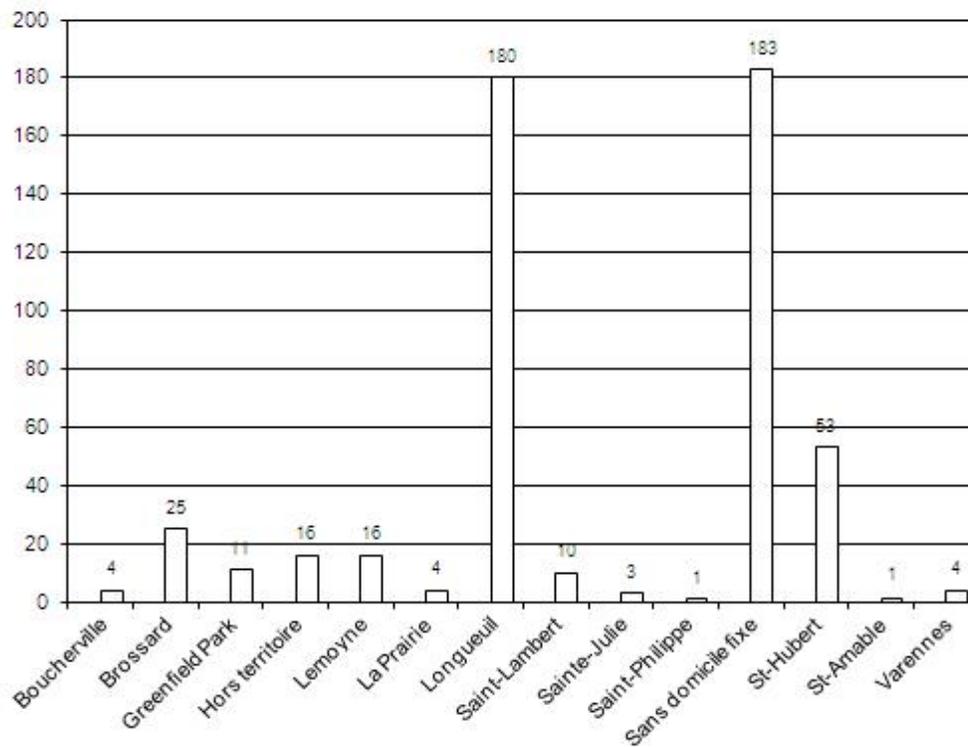
Parmi les 511 demandes, nous avons effectué 320 nouveaux accompagnements avec 308 personnes soit 173 femmes et 135 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

| | | | |
|-----------|----|----------------|-----|
| 18 - 24 : | 26 | Seul : | 228 |
| 25 - 34 : | 54 | Monoparental : | 59 |
| 35 - 44 : | 80 | Famille : | 12 |
| 45 - 54 : | 76 | En couple : | 21 |
| 55 - 64 : | 56 | | |
| 65 et + : | 28 | | |

Lieu de résidence des individus au moment de la demande



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2015

6.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

| DOSSIERS ACTIFS TOTAUX | ACTIFS EN RECHERCHE | ACTIFS EN SUIVI | DOSSIERS EN SUSPENS | DOSSIERS FERMÉS |
|------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| 132 | 34 | 98 | 45 | 275 |

N.B. Au 1^{er} avril 2014, nous avons débuté l'année avec 132 dossiers :

- 36 en recherche
- 65 en suivi
- 31 en suspens

| |
|--|
| Logements trouvés 1 avril 2014 au 31 mars 2015 |
| 199 |

| Type de logement trouvé | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|--------|----|----|----|----|----|----|--------------------|---------------|-----------|-----|---------------|
| Privé | | | | | | | | | Communautaire | | | |
| Chambre | Maison | 1½ | 2½ | 3½ | 4½ | 5½ | 6½ | Chambre et pension | HLM | SUPERVISÉ | PSL | COOP et OBNHL |
| 24 | | 12 | 31 | 60 | 34 | 20 | 1 | 7 | 7 | | | 3 |

Références

| SOURCES | NOMBRE |
|--|--------|
| Accès (L') | 11 |
| ACEF (L') | 6 |
| Ancien dossier | 76 |
| Association économie familiale St-Jean-sur-Richelieu | 1 |
| Au Second Lieu | 2 |
| Bottin | 1 |
| Bureau de consultation jeunesse – BCJ | 3 |
| Carrefour Jeunesse Emploi Longueuil | 1 |
| Carrefour Jeunesse Emploi St-Hubert | 3 |
| Carrefour Mousseau | 1 |
| Carrefour pour elle | 13 |
| CAVAC | 2 |
| Centregens Longueuil | 3 |
| Centre d'action Bénévole Saint-Hubert | 1 |
| Centre des femmes de Longueuil | 1 |
| Centre Saint-Lambert | 1 |
| Citoyen | 43 |
| Clinique Labonté | 2 |
| Clinique TDO | 1 |
| C.L.S.C. des Faubourgs | 1 |
| C.L.S.C. Kateri | 6 |
| C.L.S.C. Longueuil Ouest | 18 |
| C.L.S.C. Saint-Hubert | 13 |
| C.L.S.C. Samuel de Champlain | 34 |
| C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand | 27 |
| C.L.S.C. Seigneuries | 3 |
| C.L.S.C. Jeanne-Mance | 1 |
| C.L.S.C. Upton | 1 |
| Comité Logement Rive-Sud | 3 |
| Député | 6 |
| DPJ | 4 |
| D'un couvert à l'autre | 1 |
| École Charlotte Tassé | 1 |
| École Lemoyne d'Iberville | 2 |
| Église Sacré-Cœur | 1 |
| Entraide Chez Nous | 7 |
| Entraide pour hommes | 1 |
| Espoir – Suivi | 8 |
| Espoir – S.I.S.M. | 2 |
| Habitations Communautaires Longueuil | 4 |
| HOPE | 1 |
| Hôpital Douglas | 1 |
| Hôpital Notre-Dame | 1 |

| | |
|--|----|
| Hôpital Pierre-Boucher | 13 |
| Hôpital Charles-Lemoyne | 52 |
| Info-Santé | 1 |
| Internet | 5 |
| L'Abri de la Rive-Sud | 22 |
| L'Antre-Temps | 1 |
| La Chaumière | 1 |
| La Croisée de Longueuil | 7 |
| La Croix-Rouge | 4 |
| L'Entre-Deux | 4 |
| Le Relais | 2 |
| Le Virage | 7 |
| Macadam Sud | 9 |
| Maison de la paix | 1 |
| Maison du Goéland | 1 |
| Maison Élisabeth-Bergeron | 7 |
| Maison Jacques-Ferron | 1 |
| Maison la Virevolte | 2 |
| Maison Vivre | 2 |
| Maison Williams | 2 |
| Office Municipal d'Habitation de Longueuil | 27 |
| Pavillon Marguerite de Champlain | 11 |
| Prévention des incendies | 1 |
| Repas du passant | 2 |
| Sicom | 4 |
| UMF Charles-Lemoyne | 1 |
| Ville de Brossard | 1 |
| Ville de Longueuil | 1 |

Total : 511

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2015

6.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

| DATE | TOTAUX | SEXE | | RAISON DE L'APPEL | | | |
|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------------|------------|-------------|------------|
| | | F | M | SERVICES | | | |
| | | | | Information | Demande | Suivi | Divers |
| Avril | 624 | 419 | 205 | 35 | 59 | 517 | 13 |
| Mai | 439 | 283 | 156 | 26 | 39 | 356 | 18 |
| Juin | 436 | 249 | 187 | 30 | 34 | 354 | 18 |
| Juillet | 386 | 243 | 143 | 36 | 51 | 292 | 7 |
| Août | 341 | 219 | 122 | 35 | 49 | 249 | 8 |
| Septembre | 334 | 208 | 126 | 29 | 40 | 247 | 18 |
| Octobre | 275 | 184 | 91 | 19 | 25 | 219 | 12 |
| Novembre | 345 | 221 | 124 | 23 | 37 | 274 | 11 |
| Décembre | 246 | 165 | 81 | 20 | 21 | 198 | 7 |
| Janvier | 365 | 238 | 127 | 38 | 54 | 269 | 4 |
| Février | 366 | 236 | 130 | 30 | 36 | 291 | 9 |
| Mars | 371 | 244 | 127 | 39 | 66 | 252 | 14 |
| CUMULATIF | 4528 | 2909 | 1619 | 360 | 511 | 3518 | 139 |

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 360 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Corporation de développement communautaire de Longueuil (**C.D.C. Longueuil**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Marguerite-D'Youville
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (**R.R.A.S.M.Q.**)
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec (**R.S.I.Q.**)
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud (**T.I.R.S.**)
- ❑ Regroupement Anti-Pauvreté Saint-Hubert
- ❑ Table de concertation en santé mentale